

Si la Commission retient en ce moment ses bons vendeurs sur la ligne de départ en attendant le signal, alors je leur dis: «Allez!» Il arrive actuellement que des meuniers connaissant d'avance leurs besoins annuels garantissent un certain prix aux céréaliculteurs et règlent les derniers détails plus tard. En fait, ils offrent parfois des avances. Ce procédé favorise le jeu de la concurrence et donne de bons résultats. C'est le vieux procédé de l'encan: «Combien m'offrez-vous?» Combien parmi nous sommes déjà allés à des encans et combien sommes-nous qui avons même été pris au jeu à l'occasion; et il n'y a rien de répréhensible dans cette façon de vendre. Vous fixez un prix; l'acheteur regarde l'article à vendre et dit: «Je n'ai pas à me presser; je l'achèterai quand je serai prêt.» Je le répète, nous ne devons rien à l'art de vendre de la Commission du blé.

• (4.50 p.m.)

J'ai en main une coupure du *Country Guide*. Elle a presque un an, mais l'article dont je vais vous lire un extrait est encore très intéressant. Mes amis socialistes à ma gauche devraient le lire et l'analyser pour voir ce que les gens accomplissent d'eux-mêmes, lorsqu'une seule chose les inspire: la conviction qu'ils ont un bon produit à vendre. Les producteurs de colza n'ont pas fait vendre leur produit par le gouvernement. D'aucuns disent au gouvernement: «Vous devez vendre ceci ou cela pour nous, car vous avez les fonds requis.» Puis, quand le gouvernement n'en vend pas assez, ils font une scène. Cela arrive assez souvent; et vous ne pouvez avoir tort si vous blâmez le gouvernement de vos maux. Ce que mes amis socialistes en ont à apprendre!

Je suis producteur de colza, et ne me suis pas trop mal débrouillé. C'est seulement grâce au colza que ma ferme a évité la faillite. Si nous avons pu faire face à nos obligations, c'est parce que nous avons vendu notre colza grâce à des négociants privés.

M. Nystrom: La Commission du blé n'en faisait pas encore la vente.

M. Korchinski: Les ventes de la Commission du blé ne nous ont aidés en rien. Je cite l'article que j'ai sous les yeux:

Le colza est le dernier espoir des agriculteurs des Prairies, qui sont accablés par les excédents. Selon les exportateurs, c'est le seul grain dont les cultivateurs peuvent espérer vendre la récolte au cours de la présente campagne agricole...

C'est en grande partie l'Association canadienne du colza qui a rendu cet optimisme possible. Formée il y a deux ans, elle s'est donné pour tâche de faire monter en flèche les ventes de colza du Canada...

L'Association a chargé des équipes de négociants et de chercheurs compétents de découvrir de nouveaux marchés et de prouver la valeur du colza et de ses dérivés. Elle a vanté l'huile de colza auprès des consommateurs de l'Ouest canadien, et l'a présentée aux diététiciens et aux conseillers en économie domestique des universités et autres établissements d'enseignement de l'Est.

L'Association a publié un livre de cuisine en deux langues et un manuel de nutrition des animaux en trois langues. Elle a organisé les principaux phytogénéticiens, spécialistes en alimentation des animaux et chimistes spécialisés dans les huiles en équipes de recherche sur l'amélioration des espèces et des produits.

Il est question ensuite des activités de l'Association du colza et l'article se poursuit comme suit:

La première mission commerciale s'est rendue en mai 1968 au Japon. M. J. M. Bell professeur de science vétérinaire de l'université de la Saskatchewan et M. R. K. Downey, spécia-

liste de la recherche sur les graines oléagineuses sont allés expliquer aux hommes de science japonais les mérites du colza et de la farine de colza et pour aider à organiser des essais d'alimentation dans ce pays.

Les résultats des essais ont été convaincants. Au début de 1970 une importante société japonaise de provendes s'est mise à utiliser la farine de colza.

L'article cite ensuite une déclaration de M. McAnsh, un des dirigeants de l'Association, que voici:

«Ce fut une découverte... Si la farine de colza ne représentait que 2 p. 100 des provendes préparées, les besoins en colza du Japon seraient doublés.»

Les besoins japonais de colza seraient doublés, si la farine de colza, comme l'article le signale, ne représentait que 2 p. 100 des provendes préparées. L'article explique comment se vend le colza. Le gouvernement n'est pas intervenu. Les gens se sont débrouillés seuls. Personne ne les en a blâmés. Ce n'est ni le gouvernement ni la Commission du blé qui a fait ces ventes. Ce sont les producteurs de colza, qui ont versé un ou deux dollars à l'Association pour financer son activité et qui, de cette façon, ont trouvé un marché pour le colza. Ils savaient ce qu'ils voulaient, ils connaissaient la qualité de leur produit et ils savaient que le reste du monde en avait besoin. Cette récolte s'étant révélée fort avantageuse, chacun veut se mettre de la partie. L'article continue de citer M. McAnsh:

Certains inconvénients sont inhérents à notre régime de commercialisation, dit-il. Par exemple, il prétend que les restrictions imposées par la Commission du blé quant à l'importance des stocks de colza qu'on peut maintenir à Vancouver, constituent une menace pour les ventes d'exportations. La limite est de 1.5 million de boisseaux, ce qui n'est pas suffisant pour approvisionner le marché. Il suffit de deux ou trois cargos au long cours et de fort tonnage pour épuiser ces stocks.

Voilà qui démontre les effets du contrôle de la Commission du blé. Je m'empresse d'ajouter, monsieur l'Orateur, que je ne m'oppose pas à la Commission du blé. A vrai dire, c'est un gouvernement conservateur qui l'a créée.

M. Nystrom: A l'époque où le député était progressiste.

M. Korchinski: Je ne sais pas si j'étais alors né. Quoi qu'il en soit, il faut bien nous assurer que nous ne gâtons pas un marché qui fournit actuellement des revenus immédiats aux producteurs.

Monsieur l'Orateur, l'idée d'un plébiscite est bonne. Quels sont ceux qui s'y opposent? Depuis quand disons-nous que la démocratie ne devrait pas exister au Canada? Depuis quand un petit groupe d'omnipotents soucieux de leur seul confort ont le droit de parler ainsi?

M. Nystrom: Qui s'y oppose?

M. Korchinski: Qui s'y oppose? J'ai cru entendre le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) dire qu'un plébiscite ne s'impose pas. Il trouve que nous avons suffisamment de renseignements pour connaître toutes les réponses. Vous voyez, nous avons des hommes politiques extraordinaires, qui connaissent tout, exactement comme la Commission du blé dire qu'elle connaît...

M. Nystrom: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai dit que si le gouvernement le jugeait nécessaire, il devrait tenir un plébiscite. J'avais prédit que la grande majorité des cultivateurs se prononceraient d'une certaine façon, mais je n'ai ni déclaré, ni laissé entendre qu'il ne faudrait pas tenir de plébiscite.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, je croyais que le député avait soutenu que la somme des renseignements